



26 mars 2018

## Programmation routière 2018-2020 - Près de 489 M\$ pour améliorer la sécurité et la qualité de vie des usagers de la route de la Côte-Nord

**Baie-Comeau, le 26 mars 2018** ■ Afin d'offrir aux usagers de la route des infrastructures sécuritaires, performantes et durables, tout en contribuant au développement économique régional, le gouvernement du Québec investira 488 910 000 \$ sur le réseau routier de la région de la Côte-Nord au cours des deux prochaines années.

La ministre déléguée aux Transports, M<sup>me</sup> Véronique Tremblay, et le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes, président du Conseil du trésor et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Pierre Arcand, en ont fait l'annonce aujourd'hui. Les investissements du gouvernement et de ses partenaires dans la région de la Côte-Nord permettront la réalisation de projets routiers qui répondent aux besoins des familles et des entreprises.

### Assurer votre sécurité sur les routes

La programmation prévoit des interventions visant à réduire le risque ou la gravité des accidents de la route. À cet égard, la reconstruction de la route 138 dans le secteur des lacs à Thompson et La Ligne s'inscrit dans le Plan d'intervention de la route 138, entre Baie-Comeau et Port-Cartier. Ces travaux apporteront une solution définitive à des problématiques constatées à plusieurs endroits, dont l'étroitesse du gabarit de la route, la présence de roc, de courbes sous-standards et de pentes critiques souvent combinées, ainsi que l'absence de voies auxiliaires.

### Améliorer notre réseau routier

Cette programmation prévoit aussi des investissements visant à améliorer le réseau routier actuel par le réaménagement de carrefours, l'ajout de voies de virage ou le redressement de courbes. C'est le cas de la reconstruction de la route 138, dans le secteur de la côte Arsène-Gagnon, qui représente des travaux sur une distance de 6 km. Ces travaux permettront la correction de la pente, l'élimination de 9 courbes, la correction de 5 courbes et l'ajout de voies auxiliaires pour véhicules lents.

### Préserver nos infrastructures

Le gouvernement posera des gestes concrets pour entretenir l'actif que constituent nos infrastructures, que ce soit en réparant ou en remplaçant des ponts, des ponceaux ou par le scellement de fissure ou le rehaussement d'accotements par l'ajout de gravier. En ce sens, la réfection du pont de la rivière Franquelin sur la route 138 permettra de prolonger la durée de vie du pont.

## Procurer un meilleur confort de roulement

D'autres interventions sur le réseau viseront à assurer aux familles qui y circulent un roulement plus confortable, notamment par des travaux d'asphaltage de tout type, mais aussi par la reconstruction de la fondation de routes. C'est le cas de l'asphaltage prévu sur le chemin de la Scierie à Pointe-Lebel et de la réfection de la chaussée à l'est de la rivière Pentecôte à Port-Cartier.

## Contribuer à notre développement économique collectif

Cette programmation compte plusieurs initiatives qui outilleront les régions afin de maximiser leur potentiel de développement économique, par exemple par la construction de nouvelles routes stratégiques. On n'a qu'à penser à la reconstruction de la route 389, entre les kilomètres 240 et 254, qui permettra la réalisation de projets dans le cadre du Plan Nord.

## Favoriser le développement des transports actifs

Dans une vision intégrée des transports, le Ministère propose également d'intégrer pleinement le développement des transports actifs aux systèmes de transport, entre autres par l'asphaltage d'accotements, et l'aménagement de passerelles piétonnes et de pistes cyclables. C'est le cas de la traversée de la municipalité de Ragueneau, sur la route 138 qui améliorera la sécurité des cyclistes par l'identification d'une zone leur étant réservée.

## Citations

« Notre programmation démontre que nous agissons dans l'intérêt premier des usagers de la route. Un réseau routier sécuritaire, bien entretenu et efficace fait une différence dans la qualité de vie des familles. Nous tenons également à ce que nos investissements soient générateurs de richesse collective dans les régions et qu'ils offrent aux entreprises l'occasion de développer leur plein potentiel. »

— Véronique Tremblay, ministre déléguée aux Transports

Les investissements annoncés aujourd'hui en transport traduisent la volonté de notre gouvernement de procurer aux résidents de la Côte-Nord des infrastructures routières de qualité qui permettront d'assurer leur sécurité et amélioreront les déplacements sur notre réseau routier. Les projets qui seront réalisés à même ces investissements feront une différence dans la qualité de vie de nos concitoyens. C'est aussi un signal clair que notre gouvernement croit au potentiel de notre région de contribuer à l'essor du Québec. » »

— Pierre Arcand, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes, président du Conseil du trésor et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

## Faits saillants

Ces investissements de 488 910 000 \$ pour la région de la Côte-Nord, dont 165 719 000 \$ proviennent des partenaires, permettront :

- la réalisation de 182 chantiers ;
- la création ou le maintien de 3 055 emplois

Nombre de structures du Ministère dans la région de la Côte-Nord qui font l'objet d'interventions :

- Réseau du Ministère : 52
- Réseau municipal : 10

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est le leader en matière de gestion du réseau routier supérieur et des ponts municipaux sous sa responsabilité. Plus grand donneur d'ouvrage au Québec, le Ministère compte plus de 6 000 employés, dont plus de 60 % travaillent principalement à la planification, à la conception et la réalisation des travaux routiers qui relèvent de sa responsabilité.

Au cours des prochains mois, de nombreux chantiers routiers auront cours dans votre région. Le Ministère tient à rappeler aux usagers l'importance de redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de ses travailleurs.

## Lien connexe

- [Investissements routiers 2018-2020](#)



[© Gouvernement du Québec, 2019](#)